

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2021

Ouverture séance à 20h : Tous les conseillers sont présents (10 conseillers)

Secrétaire de séance : Valérie MOREL

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE

Guillaume CHATELARD a présenté, au maire qui l'a acceptée, sa démission de conseiller municipal.

Il devient le nouvel employé municipal à partir du 17 mai 2021.

PARTICIPATION MUTUELLE POUR LES AGENTS

Une mutuelle labellisée, sera allouée sur la base d'un montant forfaitaire :

- Critère famille 70 €
- Critère individuel 30 €

et proratisée au nombre d'heures du contrat.

Mise en place et montants sont approuvés à l'unanimité.

ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Inscription des conseillers pour la tenue des bureaux par tranches horaires, pour les deux semaines.

Deux bureaux de vote seront installés dans la même pièce.

Les conseillers municipaux, en tant que membres du bureau de vote, sont prioritaires pour recevoir la vaccination anti Covid avant le 8 juin 2021.

Bruno Peylachon est venu à St Appolinaire le 6 mai dernier pour présenter sa candidature qu'il partagera avec Annick Lafay pour un mandat lors des prochaines élections départementales.

Une réunion publique aura lieu le 14 juin 2021 à 19h00 avec les candidats.

QUESTIONS DIVERSES

- Signature fin avril de la convention du centre aéré. Ouverture en juillet 2021. Les modalités d'inscription sont décrites dans « l'Entre Nous » distribué dans les boîtes aux lettres.
- Répartition de la distribution de « l'Entre Nous », entre les conseillers.
- Le centre aéré recherche pour juillet, des animateurs stagiaires et titulaires du BAFA.
- Madame le Maire a été sollicitée pour un rendez-vous relatif à une proposition d'installation d'éoliennes sur la commune. Elle a refusé.
- La « mise en lumière du Pays de Tarare » est reportée.
- Les travaux du SYDER (sécurisation du réseau électrique) du Gonnet avancent
- Une réunion « Beaujolais Vert » sera organisée le 10 mai, concernant les nouveaux arrivants.
- Un repérage pour élaborer des circuits de promenades familiales a été effectué. Un balisage ainsi que des panneaux pédagogiques, financés par la COR, seront mis en place sur la commune. Le parcours sera d'environ 45mn.
- Commission voirie : Au Sadot, réfection du réseau par la Roannaise de l'eau en 2021. La route sera refaite en 2022.
- Reboisement : Les demandes d'autorisation de plantation doivent être effectuées sur les zones réglementées mais dans tous les cas les distances par rapport aux fonds voisins doivent être respectées.

PRESENTATION PAR LA GENDARMERIE, DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'adjudant-Chef Dimay de la brigade de Tarare, présente le principe de la participation citoyenne créée en 2007.

- Lien entre la population et la gendarmerie
- Effet dissuasif puisque un panneau est installé dans les villages participants
- Des référents se proposent d'être en lien avec la gendarmerie pour signaler tout comportement suspect (véhicules qui tournent autour des maisons, anomalies sur les maisons, dégradations, etc...)
- Dans le cas d'une adhésion à ce programme par la commune, la gendarmerie organisera une réunion étayée d'un documentaire, auprès des référents pour indiquer la conduite à tenir en cas de suspicion de délit et l'attente de la gendarmerie dans le cadre de la sécurité des biens et des personnes.
- Un protocole sera remis par l'Adjudant-Chef Dimay à Madame Le Maire.
- Si des habitants de la commune souhaitent devenir référents, ils devront se signaler en Mairie, afin qu'une inscription soit effectuée auprès de la sous-préfecture.

Date du prochain conseil municipal : 11 juin 2021